

الرقم	الموضوع المرأة والتنمية المستدامة		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
المصدر :	موقع الواب :	البلد : تونس	
التاريخ 2010-10-28	العدد و [ص]:	Le Renouveau	



La participation de la femme arabe, condition sine qua non pour la pérennité du développement

- Volonté de renforcer la place de la femme en tant que partenaire essentiel dans le développement
- Nécessité d'adopter une discrimination positive en faveur de la femme pour lui permettre de renforcer sa participation à la vie publique et politique

La question du développement durable bénéficie, depuis des années, d'un intérêt grandissant à l'échelle mondiale. Ce progrès reflète la conscience du fait que le développement réel est celui qui est mis au service de l'humanité et qui préserve les droits des générations futures, avec ce que cela implique au niveau de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et de la protection de l'environnement.

Le concept de développement durable dépasse, ainsi, l'aspect environnemental pour inclure les dimensions sociale, éducative, politique et culturelle, notamment celles liées à l'égalité entre les deux genres, ainsi qu'aux domaines de la santé, de la promotion sociale, de l'enseignement, de la gestion des ressources, de la sécurité et de la paix.

L'évolution du processus de développement durable accompagne les progrès enregistrés, au cours des dernières décennies, au niveau de la consolidation de la place de la femme dans le développement et de son interaction avec les questions liées à la promotion de la femme en tant que partenaire essentiel dans l'œuvre de développement, aussi bien au niveau de la réalisation que de la prise de décision et de l'exploitation des fruits du développement.

Les sociétés arabes ont contribué, activement, à cette dynamique. Ainsi, la région a connu une évolution notable, surtout depuis la réunion du premier Sommet de la femme arabe au Caire, en novembre 2000 et la création de l'Organisation de la femme arabe (OFA).

Le rôle de la femme en tant qu'acteur principal dans le développement durable est devenu impératif surtout en cette étape cruciale où les pays arabes connaissent des mutations profondes et où l'humanité affronte de grands défis tels que la lutte contre la pauvreté, le règlement des conflits armés et la consécration de l'égalité des genres.

C'est pourquoi le 3^{ème} congrès

de l'Organisation de la femme arabe devant se tenir en Tunisie a été placé sous le slogan «*La participation de la femme arabe: condition sine qua non pour la pérennité du développement*». Ce choix reflète une volonté de renforcer la place de la femme en tant que partenaire essentiel dans le développement. Il illustre, également, la conscience du fait que la situation de la femme, dans la région, a atteint un niveau d'évolution qui l'habilite à assumer des rôles plus importants dans les affaires publiques et de développement. Ce choix traduit, aussi, la nécessité de généraliser l'approche genre et d'adopter une discrimination positive en faveur de la femme lui permettant de renforcer sa participation à la vie publique et politique et à l'effort de développement.

L'adoption, par la 4^{ème} réunion du Conseil supérieur de l'Organisation tenue le 25 juin 2009 à Tunis, du thème du 3^{ème} congrès, sur proposition de Mme Leila Ben Ali, montre la conscience de la part de la présidence de l'OFA de l'importance d'éradiquer toute forme de discrimination à l'égard de la femme, d'aplanir les obstacles qui entravent l'exercice de ses droits et l'accomplissement de ses devoirs dans le cadre de l'égalité et du partenariat avec l'homme, car il n'y a pas de signification ni de durabilité pour un développement sans égalité des chances entre les genres, comme le souligne la Première Dame de Tunisie.

La participation de la femme aux processus de développement est une question qui se pose avec acuité dans le monde arabe vu le manque d'opportunités qui s'offrent, actuellement, aux femmes arabes, dans ce domaine, par rapport à leurs homologues dans plusieurs autres régions du monde.

Bien que les femmes représentent 50% de la population dans les pays arabes, leur participation à la vie politique et publique et les opportunités d'accès

aux postes de décision et de responsabilité demeurent très réduites. La présence des femmes dans les parlements arabes est en moyenne de 5,8%, soit le taux le plus faible en Asie, en Afrique et dans l'Océan pacifique.

Leur participation dans les postes de décision est en deçà des espérances.

Par ailleurs, la femme arabe fait face à des obstacles législatifs qui limitent sa participation à la vie publique et politique. Elle rencontre, aussi, de multiples lacunes au niveau de la législation et de la pratique, de même qu'elle est victime d'une image stéréotypée que certains médias continuent à véhiculer et contribuent à pérenniser.

La Tunisie a été l'un des premiers pays arabes à avoir répondu, positivement, à l'appel de l'Organisation des Nations Unies en vue de la création de mécanismes gouvernementaux œuvrant à l'instauration de l'égalité entre les genres. Elle a pris conscience, très tôt, de la corrélation étroite entre le développement et la démocratie. Grâce à un processus de réformes clairvoyantes, le pays a réussi à assainir la législation nationale de toute forme de discrimination à l'égard de la femme et à garantir l'égalité des chances.

Le congrès de l'OFA constitue un point de départ pour une vision arabe prospective concernant le niveau requis de participation de la femme arabe dans le processus de développement global. Il vise, aussi, la sensibilisation aux objectifs du développement durable en tant que priorités nécessaires à la garantie de la qualité de la vie, à la réalisation de l'égalité et de la justice entre les générations et les individus et à la consécration du principe du partenariat, tout en mettant en relief l'importance du rôle de la femme et de sa place, que ce soit au niveau de la prise de décision, de la gestion des ressources ou de la répartition équitable des fruits du développement. (TAP)